



Préavis de grève vendredi 8 mars 2024 à Radio France

Salaires, mixité, lutte contre les violences sexistes et sexuelles...

Parce que derrière la communication et les labels, Radio France est encore très loin de l'exemplarité :

- **pour l'égalité salariale**, la transparence ! La récente vague de mesures de rattrapage a montré des écarts pouvant aller jusqu'à 25% à poste et ancienneté équivalente. La direction de Radio France refuse toujours d'ouvrir aux représentants des salarié.e.s les discussions annuelles au cours desquelles sont décidées les mesures de résorption des inégalités. Cette enveloppe de rattrapage salarial ne doit pas disparaître en 2025 sans mécanisme prévu pour empêcher les écarts de repartir à la hausse.
- **pour l'intégration des CDDU** (de plus de 6 mois par an) à l'Index et l'élaboration d'une véritable politique d'égalité pour l'ensemble de ces salarié.e.s aujourd'hui balbutiante.
- **pour de vrais outils de féminisation des métiers les plus masculins**
- **pour la fin des temps partiels subis**, à Radio France et au-delà
- pour que **l'allongement des congés paternité** et d'accueil de l'enfant soit accessible et effectif pour tous dans notre entreprise.
- **pour la fin des systèmes opaques, notamment de traitement des alertes sur les violences sexistes et sexuelles à Radio France**. La confiance et la transparence ne sont toujours pas au rendez-vous. Trop de cadres restent protégés. Les victimes doutent toujours de l'efficacité de la cellule d'alerte, alors que les faits et les situations inacceptables sont encore nombreux.

Parce que l'ensemble de l'audiovisuel public doit encore progresser, notamment en matière d'égalité de temps de parole entre femmes et hommes sur les antennes, mais aussi dans l'accès des femmes à des postes d'encadrement (avoir deux femmes PDG ne suffit pas !)

Parce que l'égalité réelle dans le monde du travail est encore une fiction

- pour la revalorisation au niveau national des métiers à prédominance féminine, pour qu'enfin le principe de « salaire égal pour un travail de valeur égale » s'applique.
- pour la révision des critères de l'Index par le gouvernement.

Parce que le 8 mars, c'est faire le lien entre les discriminations vécues sur le lieu de travail et en dehors : partage inégal des tâches domestiques, violences intrafamiliales qui pèsent sur les parcours professionnels des femmes.

A l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la CGT Radio France appelle TOUTES et TOUS LES SALARIE.E.S à cesser le travail le 8 mars à partir de 0 heure.

Les modalités d'exercice du droit de grève et des lieux de manifestation vous seront précisés dans une communication ultérieure.

Le 8 mars, on arrête tout, toutes et tous !

Bernard DRANI
Delégue Syndical CGT

Regu le 1^{er} mars
2024, avec les
réserves d'usage
Antoine DE GALZAIN
Directeur